

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE*****Accès à l'habitation*****SAGUENAY DÉVOILE SON PLAN D'ACTION**

**Saguenay, le 2 novembre 2020** – Près de trois années de travail auront été nécessaires pour établir un plan d'action, élaborer les orientations stratégiques et la mise en place d'un observatoire afin de bien comprendre l'ensemble de la situation de l'accès à l'habitation sur le territoire de Saguenay. Le travail permettra d'orienter le développement de l'ensemble du domaine de l'habitation à Saguenay, tout en répondant aux besoins des familles à modeste et faible revenu.

Après avoir consulté l'ensemble des organisations publiques, privées et communautaires de Saguenay, les groupes d'intérêt, personnes et acteurs du milieu, les élus et les fonctionnaires ont établi les priorités qui détermineront les besoins réels de la population.

Les conseillères municipales Julie Dufour et Brigitte Bergeron ont présenté, lundi, le fruit des démarches, des discussions et des consultations auprès de nombreux intervenants afin d'établir les besoins, les enjeux, les défis, les opportunités et les solutions durables aux problématiques entourant le sujet.

*« On est fier d'avoir enfin le portrait réel de la situation de l'habitation à Saguenay. Avec notre plan d'action et notre observatoire, nous serons en mesure de répondre aux besoins réels de notre population. Notre plan d'action propose quatre orientations stratégiques, qui sont accompagnées d'une série d'objectifs, de cibles, d'actions et d'indicateurs de réussite, le tout échelonné sur une période de cinq ans à compter de l'automne 2020 », lance Julie Dufour, conseillère du district 2 de l'arrondissement de Jonquière.*

*« La mise sur pied de l'observatoire permettra de respecter et de réaliser les quatre orientations. Nous pourrons promouvoir les meilleures pratiques d'habitation par rapport aux cibles données dans le plan d'action et rendre l'information accessible à la population et aux différents partenaires en habitation. Ce plan nous donnera l'occasion d'avoir un portrait à jour de la situation sur le territoire », soutient Brigitte Bergeron, conseillère municipale du district 10 de l'arrondissement de Chicoutimi.*

L'observatoire sera composé des membres de la culture, du sport et de la vie communautaire, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, du développement durable et de l'environnement.

### **Argent investi**

Les intervenants de Saguenay ont effectué un travail acharné durant trois années afin d'en arriver avec un plan d'action et la création d'un observatoire. Un travail dont ils sont fiers.

Plusieurs actions seront donc posées pour les années à venir, comme de nombreuses autres l'avaient été entre 2002 et 2019. Saguenay n'a jamais hésité à investir dans le logement social et l'accès à l'habitation.

Depuis 2002 et jusqu'en 2045, Saguenay s'est d'ailleurs engagée pour 80 M\$ sur 43 ans, ce qui représente un investissement moyen annuel de 1 850 000 \$ pour le logement social. Ces sommes ne prévoient pas les prochains projets de logements sociaux. Tout nouveau projet augmentera la part que Saguenay devra investir.

Depuis 18 ans, Saguenay a investi dans l'achat de terrains et leur décontamination, de l'entretien des bâtiments, mais aussi de la part de Saguenay pour le déficit de l'OMH (10 pour cent), des programmes de supplément au logement (PSL) et des crédits de taxes.

Sur les crédits de taxes, Saguenay a eu l'habitude d'accorder 25 années de crédits de taxes pour les projets de construction de logements sociaux, alors que la moyenne provinciale est de 15 ans. Certaines grandes villes n'accordent aucun crédit de taxes, d'autres y vont d'aide aux coûts de matériaux (15 à 30 %).

*« Saguenay fait sa part pour l'accès à l'habitation et afin de venir en aide aux familles à faible ou à modeste revenu sur notre territoire, car nous comprenons très bien que ces gens ont besoin d'un coup de main. Ce qui fait que les sommes versées annuellement par la Ville sont importantes », conclut Mme Dufour.*

## POUR DIFFUSION IMMEDIATE

### Investissements de Saguenay pour le logement social

- 4,945 000 \$ (2002-2019) pour achats de terrain
- 5 984 000 \$ (2019-2045) pour engagements financiers
- 18 125 605 \$ (2011-2045) pour des crédits de taxes
- Total : 29 054 605 \$ (2002-2045)
- 18 M\$ (2002-2020) pour 1900 unités HLM (975 000 \$ par année pour 10 % du déficit)
- 4 344 540 \$ au programme de soutien au logement

### À venir

- Saguenay versera 25 M\$ d'ici 2045 pour les logements en HLM
- Saguenay investira 6,25 M\$ en PSL jusqu'en 2045

Total complet de plus ou moins 80 M\$ sur 43 ans (2002-2045)

### CRÉDITS DE TAXES

- Saguenay offre des crédits de taxes de 25 ans.
- Durée moyenne des crédits de taxes au Québec est de 15 ans (Référence de 2013)
- Québec : Pas de crédit de taxes. Aide de 15 pour cent des coûts maximaux admissibles
- Sherbrooke : Crédit dégressif (100 % pour deux ans et 50 pour cent pour trois autres années)
- Lévis : Pas de crédit de taxes. En réflexion. Songe à 10 ans.
- Longueuil : Crédit jusqu'à épuisement. 5 ans en général
- Laval : Pas de crédit de taxes. Aide de 15 à 30 pour cent des coûts maximaux admissibles.

Source : Stéphane Bégin, conseiller en communication et relations avec les médias au cabinet de la mairesse de Saguenay :

418-698-3000, poste 1010 | 418-540-5868

